

# ANCIEN DISTRICT MINIER ET INDUSTRIEL DE LA VALLÉE DE L'ORBIEL

## COMMISSION DE SUIVI DE SITE DU 02 JUILLET 2021

Département Prévention et Sécurité Minière

# Ordre du jour

## Eaux de la mine

### Eaux souterraines :

en rive droite de l'Orbiel  
en rive gauche de l'Orbiel

### Eaux de surface :

Grésillou  
Orbiel

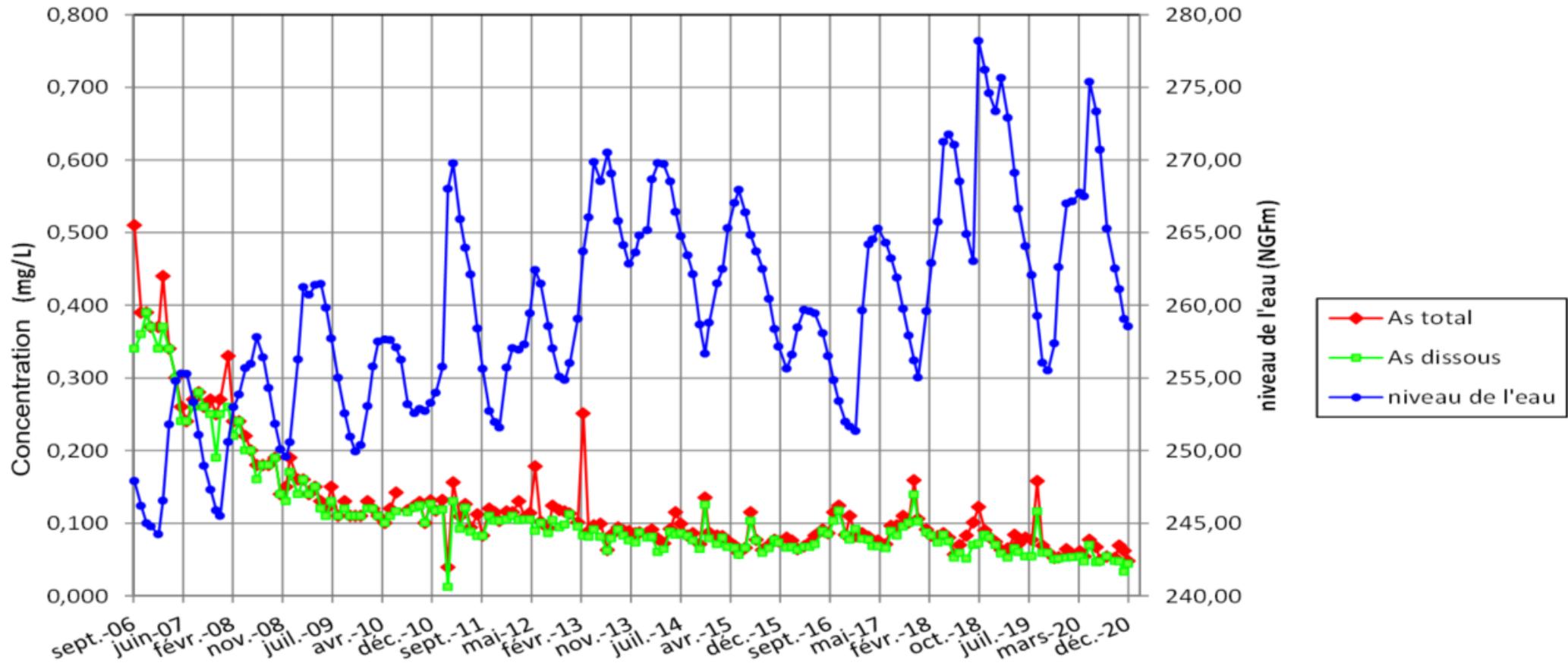
## Principaux travaux

### Etudes :

Poussières  
Grésillou  
Mise en œuvre des SIS en vallée de l'Orbiel

## Actions programmées

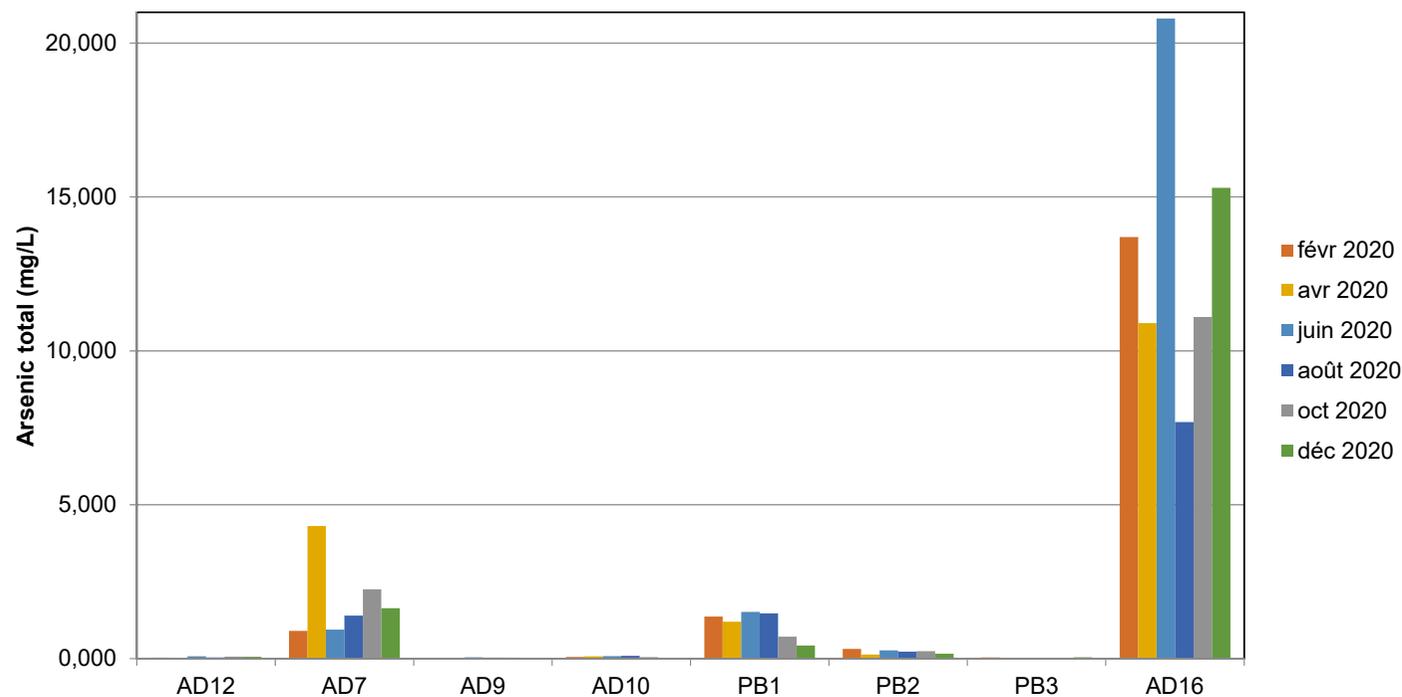
## BILAN DE LA SURVEILLANCE 2020 : EAUX DE LA MINE



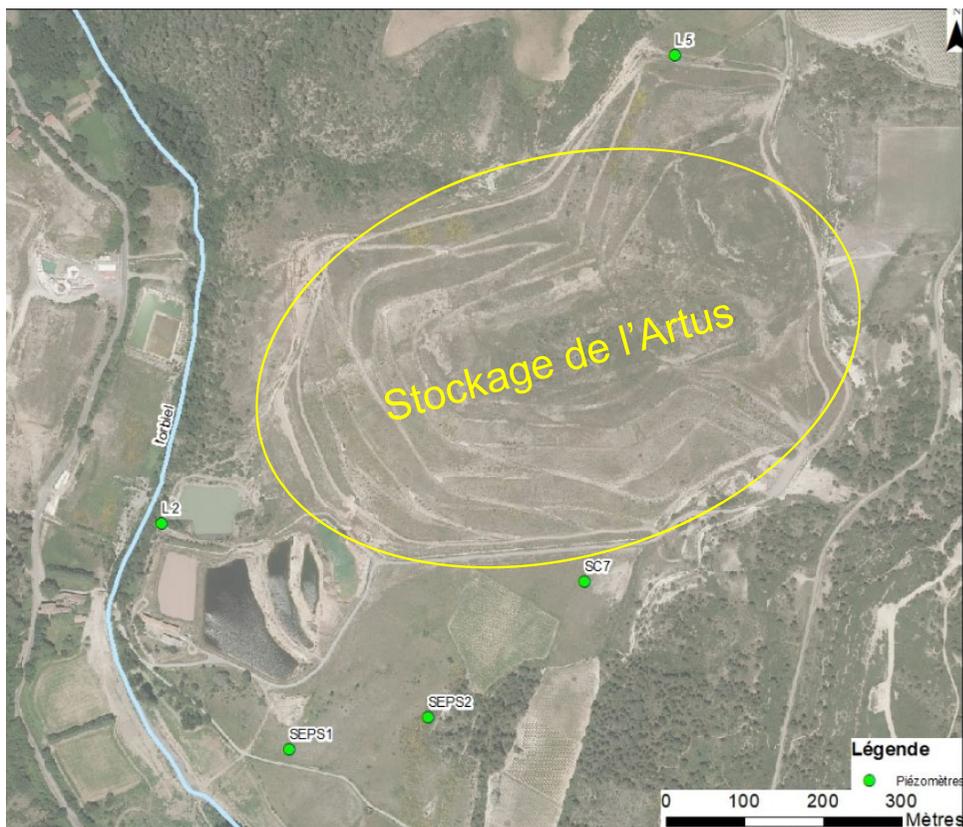
## BILAN DE LA SURVEILLANCE 2020 - EAUX SOUTERRAINES : RIVE DROITE ORBIEL



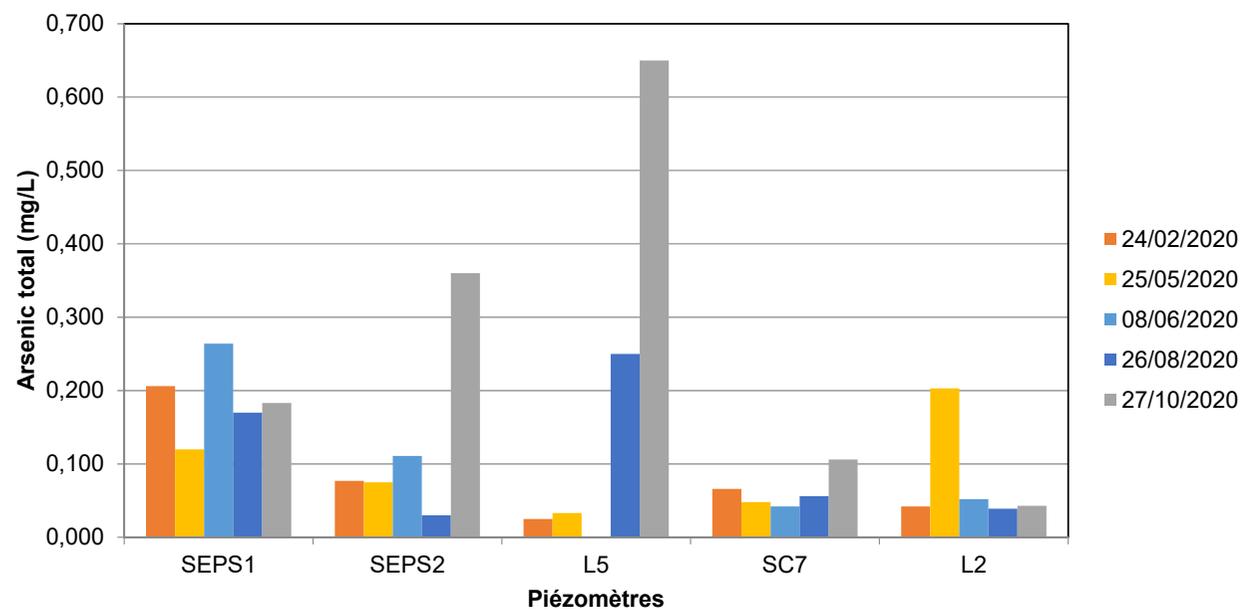
### Concentrations en arsenic total en 2020



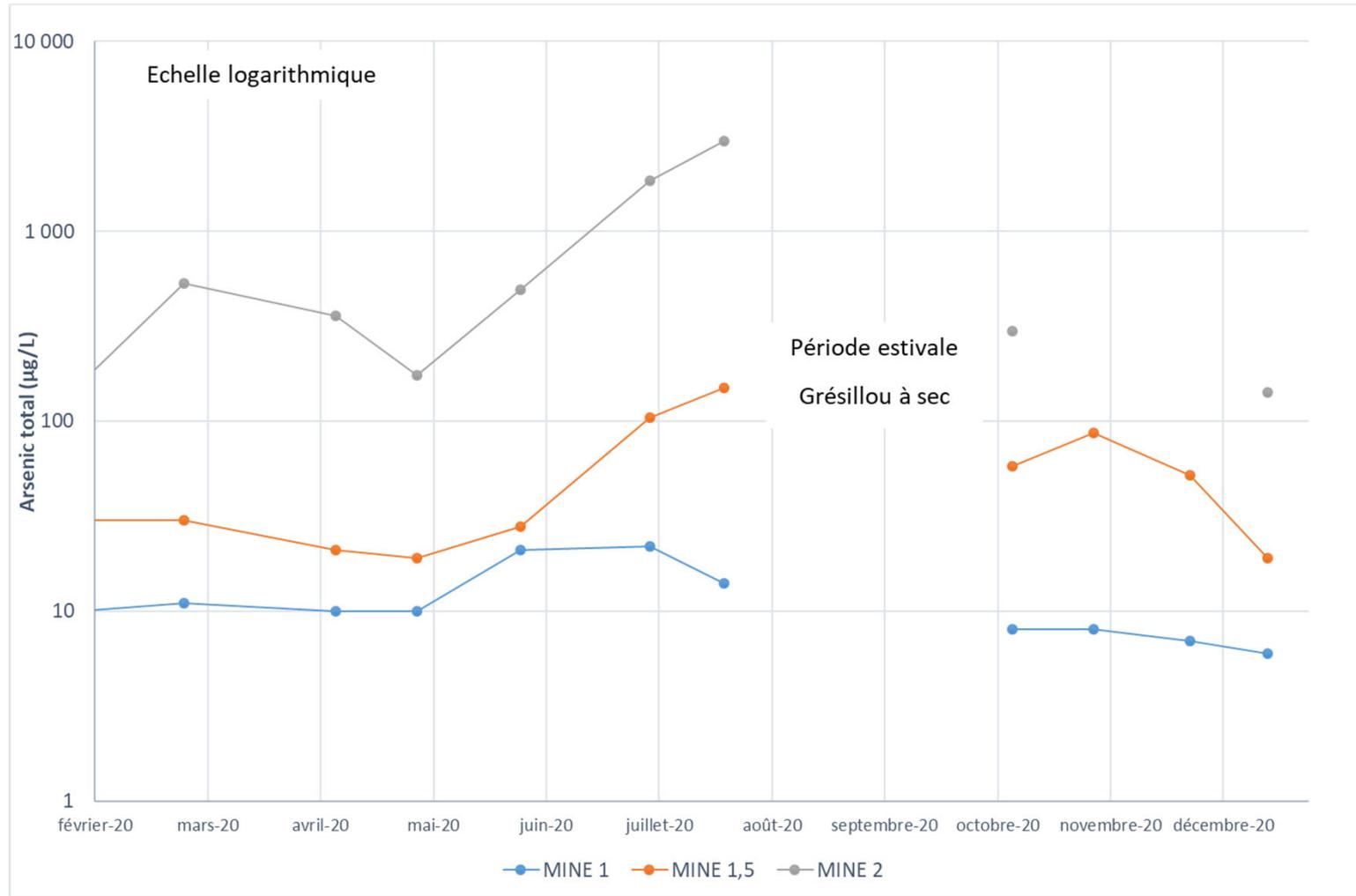
## BILAN DE LA SURVEILLANCE 2020 - EAUX SOUTERRAINES : RIVE GAUCHE ORBIEL



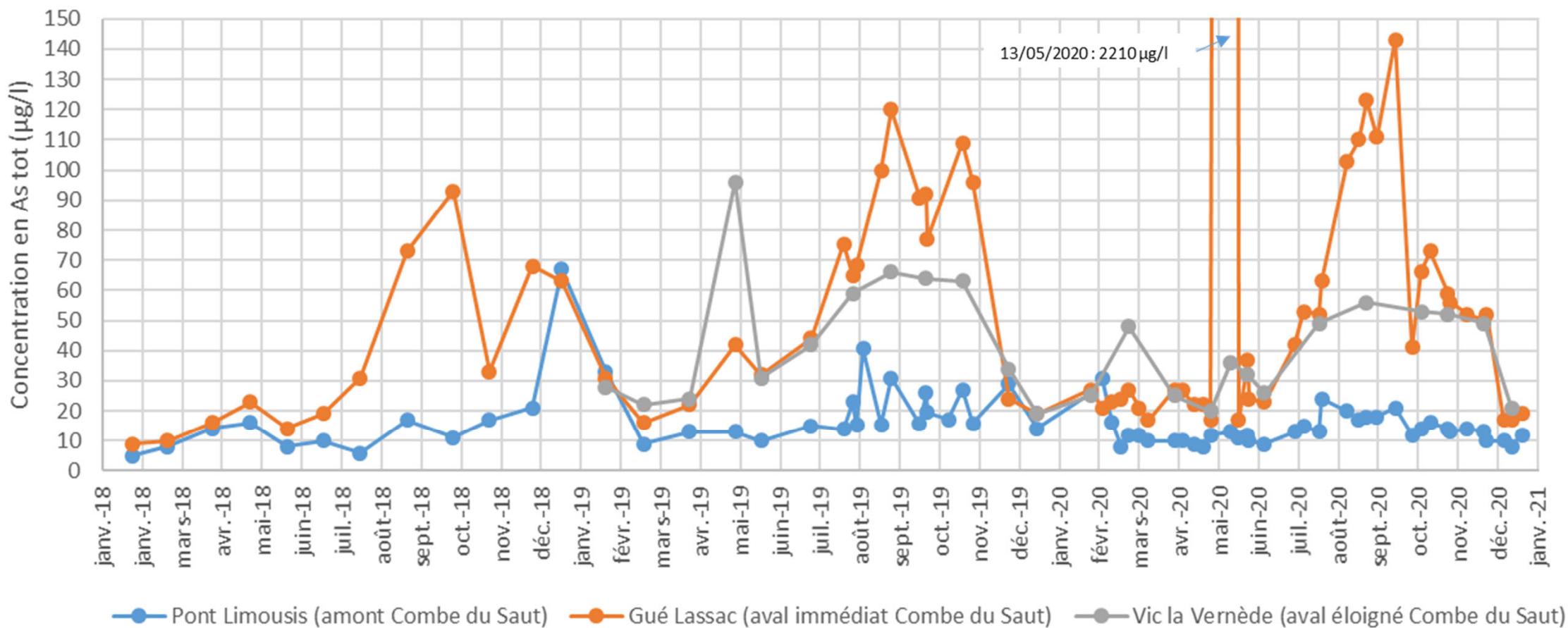
### Concentrations en arsenic total en 2020



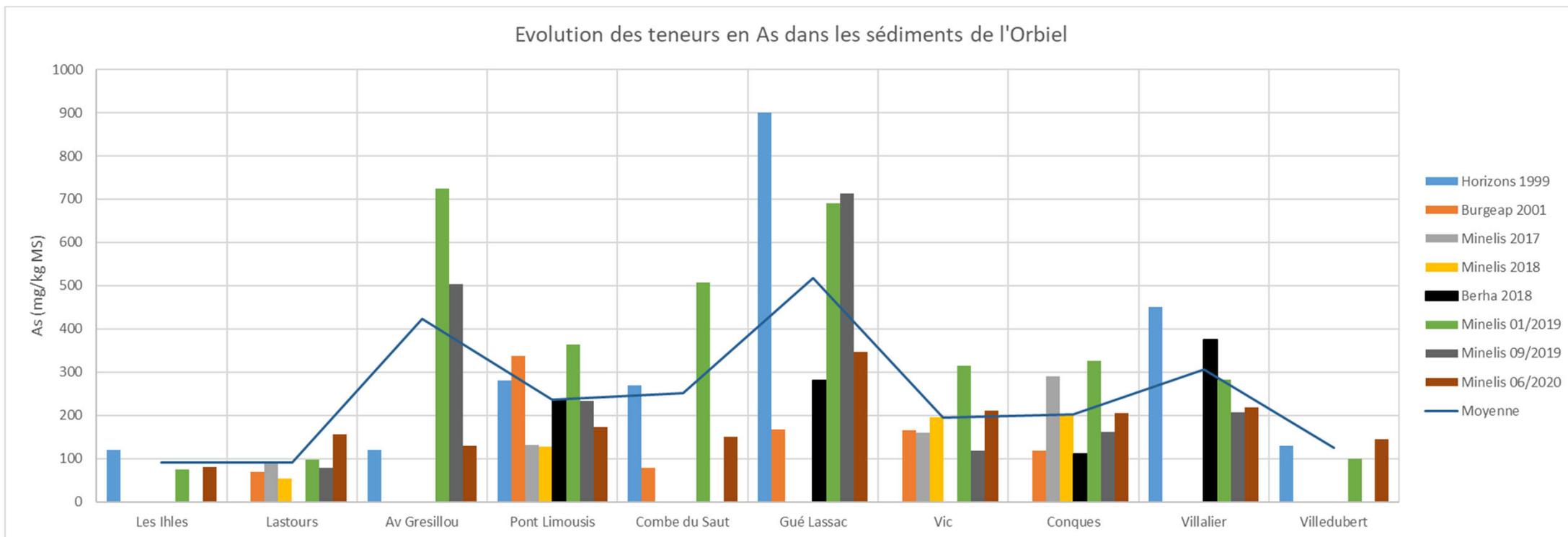
## BILAN DE LA SURVEILLANCE 2020 : EAUX DE SURFACE - GRÉSILLOU



## BILAN DE LA SURVEILLANCE 2020 : EAUX DE SURFACE - ORBIEL



## BILAN DE LA SURVEILLANCE 2020 - SÉDIMENTS



## TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE LA COMBE DU SAUT

**Evacuation de l'alvéole bigs bags (société Séché Environnement) :**  
*terminé au printemps 2021*



14/05/2021

**Travaux de réhabilitation de l'étanchéité du stockage de Montredon**  
**Lot 1 :** Travaux de terrassement et d'étanchéité (Entreprises : VCT et EGC Galopin) : *achevé*

**Lot 2 :** Mise en place d'une installation de pompage (Entreprise : Amdec) :  
*en voie d'achèvement*

**Lot 3 :** Travaux de végétalisation (Entreprise : Dinger Environnement) :  
automne 2021 et printemps 2022



08/12/2021

## TRAVAUX SUR LE SECTEUR DE LA COMBE DU SAUT

**Réhabilitation du décanteur station :** *initiée en décembre 2020 – fin prévisionnelle 2021*

Mise en place unité de décantation provisoire (société SAUR)

Vidange du décanteur (société SUEZ)

Reprise du parement intérieur du décanteur (Société STRAS)

**Curage d'un compartiment de la lagune d'infiltration** (société SUEZ) : *été 2021*

**Mise en service de géotubes pour le traitement des boues de la station de dépollution** (société SUEZ) : *mis en place depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020*

**Réhabilitation des locaux de la base vie** (marché à attribuer) : *Courant 2021 (aménagements provisoires réalisés / travaux de sécurisation en cours)*

**Changement de la canalisation de transfert des eaux du stockage de Montredon vers la station :** *2<sup>ème</sup> trimestre 2021*



27/01/2021

10/05/2021



## ETUDE POUSSIÈRES – ACTION 29

### Objectif :

Réalisation d'une nouvelle campagne d'analyses des poussières atmosphériques afin de permettre l'actualisation de l'étude sanitaire faite en 2006/2007.

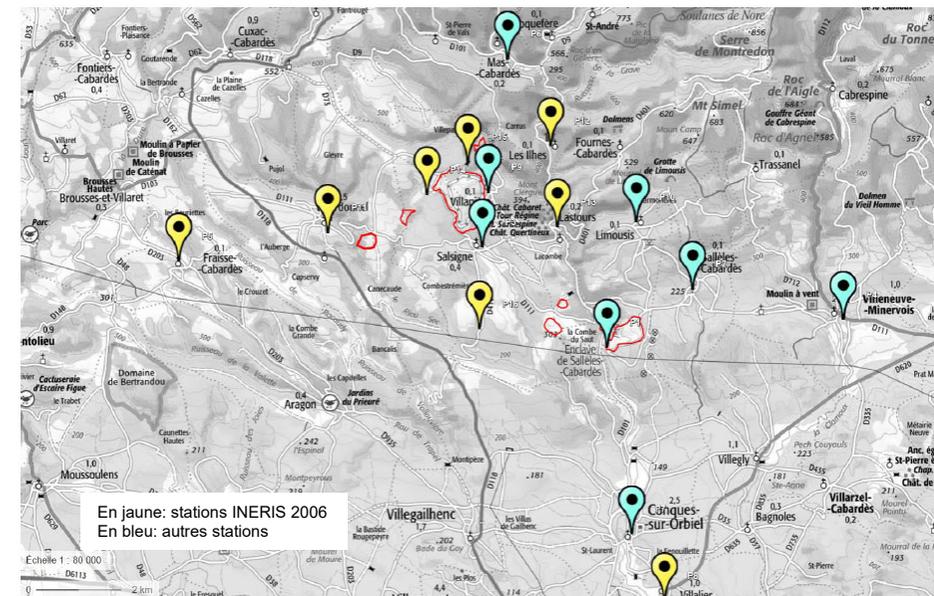
La campagne intègre l'échantillonnage des poussières sédimentables autour des sources émettrices potentielles, ainsi que l'échantillonnage des poussières en suspension dans un large périmètre (zones habitées).

### Moyens (société EVADIES) :

- 21 points de prélèvement de poussières sédimentables (jauges Owen) répartis sur 7 sites à proximité des zones potentielles d'émission – campagnes réalisées en février 2020 et juillet 2020
- 16 points de prélèvement des poussières en suspension – campagnes réalisées en août 2020, octobre 2020 et janvier 2021
- Analyse des éléments suivants :
- Al, As, Bi, Cd, Co, Cr, Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Sn, W, Zn
- 3 stations météorologiques installées

### Avancement :

Les résultats ont été transmis à l'ARS (qui s'appuiera sur l'INERIS) pour interprétation sanitaire



## ETUDE VALLEE GRESILLOU – ACTION 30

### Objectif :

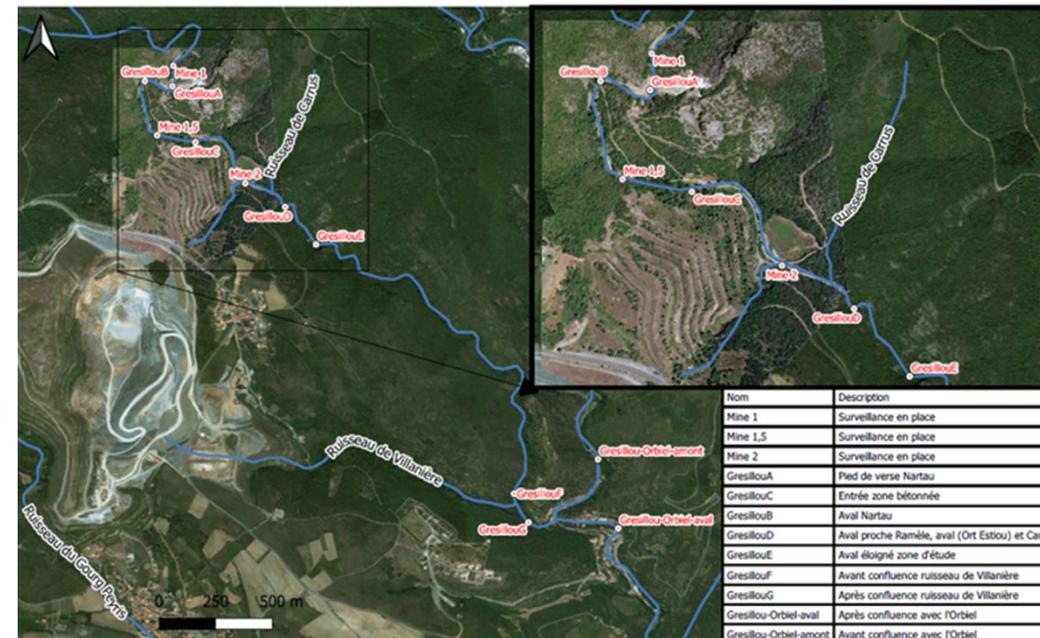
Réalisation d'une étude technico-économique sur les possibilités de traitement, confinement ou couverture de la verse de Nartau et des stockages de résidus miniers à proximité du ruisseau du Grésillou

### Moyens (société ENVISOL) :

- Collecte, exploitation et synthèse des données bibliographiques existantes
- Elaboration et réalisation d'un programme d'acquisition de données complémentaires et spécifiques
- Investigations et intégration de l'ensemble des données dans l'élaboration d'un schéma conceptuel final
- Réalisation de l'étude technico-économique portant sur les options de gestion des sites de la vallée du Grésillou

### Avancement :

Etude en voie d'achèvement avec établissement des options de gestion des sites de la vallée du Grésillou



# SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS) - PRINCIPES

Les SIS sont un outil réglementaire permettant de recenser et informer le public sur les terrains dont la qualité serait dégradée. Ils permettent de prendre en compte l'état des sols dans les projets d'aménagement et de construction.

1<sup>ère</sup> phase : en cours d'établissement sur les anciens sites miniers et industriels

2<sup>e</sup> phase : concerne les **terrains inondés** en octobre 2018 (Orbiel, Grésillou et Gourg Peyris) soit environ 500 ha et 1900 parcelles.

➔ Présentation aux communes concernées puis prise de contact avec les particuliers pour autorisation de prélèvement de sols.

➔ mesures de concentrations en éléments traces métalliques en cours (avril à septembre 2021).

### Questions-réponses

**Que sont les SIS ?**  
Les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) sont un outil réglementaire permettant de recenser et d'informer le public sur les terrains dont la qualité serait dégradée par les activités humaines. Ils permettent de prendre en compte l'état des sols dans les projets d'aménagement et de construction.

**Quelles implications pour une parcelles SIS ?**  
La liste des parcelles cadastrales dans le classement en SIS est validée après consultation des maires et diffusée sur le site géographique public et accessible au plus grand nombre. Les propriétaires doivent évaluer les agissements et l'état de pollution de leur terrain et faire réaliser, en cas de changement d'usage de terrain, une étude de sol et des mesures éventuelles de gestion. Toutefois, les SIS ne préjugent pas d'un danger ou d'un préjudice quelconque.

**Pourquoi réaliser ces prélèvements de sol ?**  
Lors de la crue et de la décrue de 2018, des sédiments fortement pollués dans le milieu lotiel et chargés en métaux ont pu être déposés sur les terrains inondés. Les prélèvements réalisés permettent d'identifier les parcelles concernées, sur lesquels la norme en TMB des métaux est plus restrictive que la norme nationale du sol en raison de la présence de ces sédiments pollués.

**Pourquoi maintenant ?**  
Le fort caractère naturel (c'est-à-dire les forêts naturellement présentes dans le sol) en raison des anciennes installations minières et métalliques a été caractérisé par des prélèvements réalisés en 2020. Cette caractérisation est essentielle pour définir les parcelles à classer en SIS, par comparaison des forêts en TMB (c'est-à-dire métaux) naturellement présentes dans le sol avec et celles concernées sur les sites inondés en aval des anciens sites miniers et métalliques.

**Les prélèvements peuvent-ils endommager mon terrain ?**  
Les prélèvements de sol sont réalisés sur une surface de 50 cm<sup>2</sup> et 10 cm de profondeur maximum. Ces prélèvements sont réalisés par des outils manuels sans intervention mécanique. La terre n'est pas déplacée et reste en place. Les gains éventuels sont en principe pratiquement négligeables par rapport à la terre usuelle que l'on prélève en tant que sol ou terre.

### Les différents acteurs

**L'Etat**  
L'administration publique qui le représentant de l'Etat dans le département. C'est-à-dire le préfet, titulaire des SIS (article L.125-4 du code de l'environnement).

**La DREAL**  
La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) assure sous l'autorité du préfet de département, tout en appliquant la politique de l'Etat en matière d'environnement. Elle est une des organismes publics pour réaliser cette étude.

**Le BRGM**  
Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la terre et la gestion des risques du sol et de l'eau souterraine. Dans le cadre de cette étude, il est chargé de collecter des données de terrain.

**GEOEDIS**  
Le groupement d'acteurs publics, GEOEDIS est l'opérateur de l'Etat dans le domaine de l'agriculture. Il applique une méthodologie générale concernant les forêts en TMB (c'est-à-dire métaux) constatées ou estimées avec cette caractérisation réalisée dans le cadre de la crue de 2018. C'est lui qui détermine les parcelles cadastrales à classer en SIS. Les résultats de l'étude seront transmis à l'administration avant une phase de caractérisation des parcelles concernées dans une base de données publique déclinée début 2022.

**Facilitateur**  
Une société spécialisée en recherche forestière sans charge par le BRGM de caractériser les forêts et recueillir leur accord pour la réalisation de ces investigations.

**Plus d'information**  
<http://www.grenoble.gouv.fr/les-terres-ouvertes/secteurs-d-information-sur-les-sols>

**Contacts**

Préfecture de l'Aude  
pref@gouv.fr

BRGM  
aude@brgm.fr

**Vallée de l'Orbiel (Aude)**

Préfecture de l'Aude

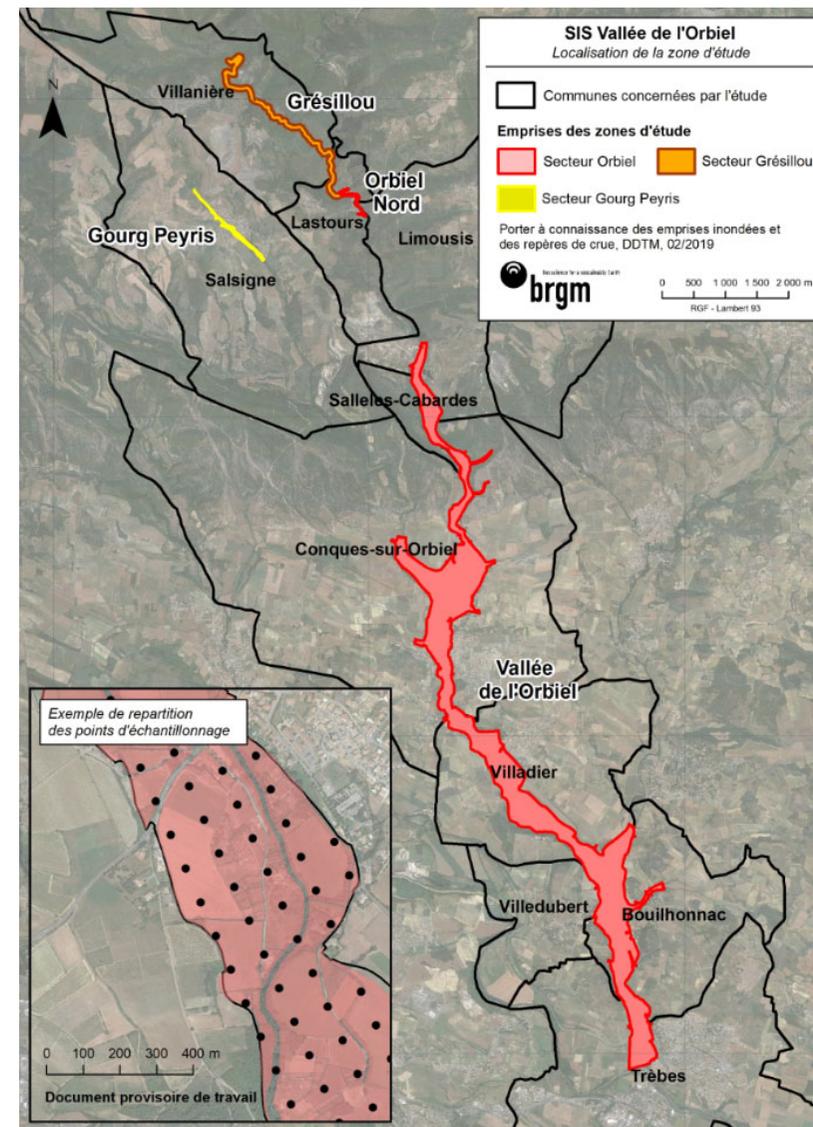
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**Exemple de repartition des points d'échantillonnage**

Document provisoire de travail

0 100 200 300 400 m

Document provisoire de travail

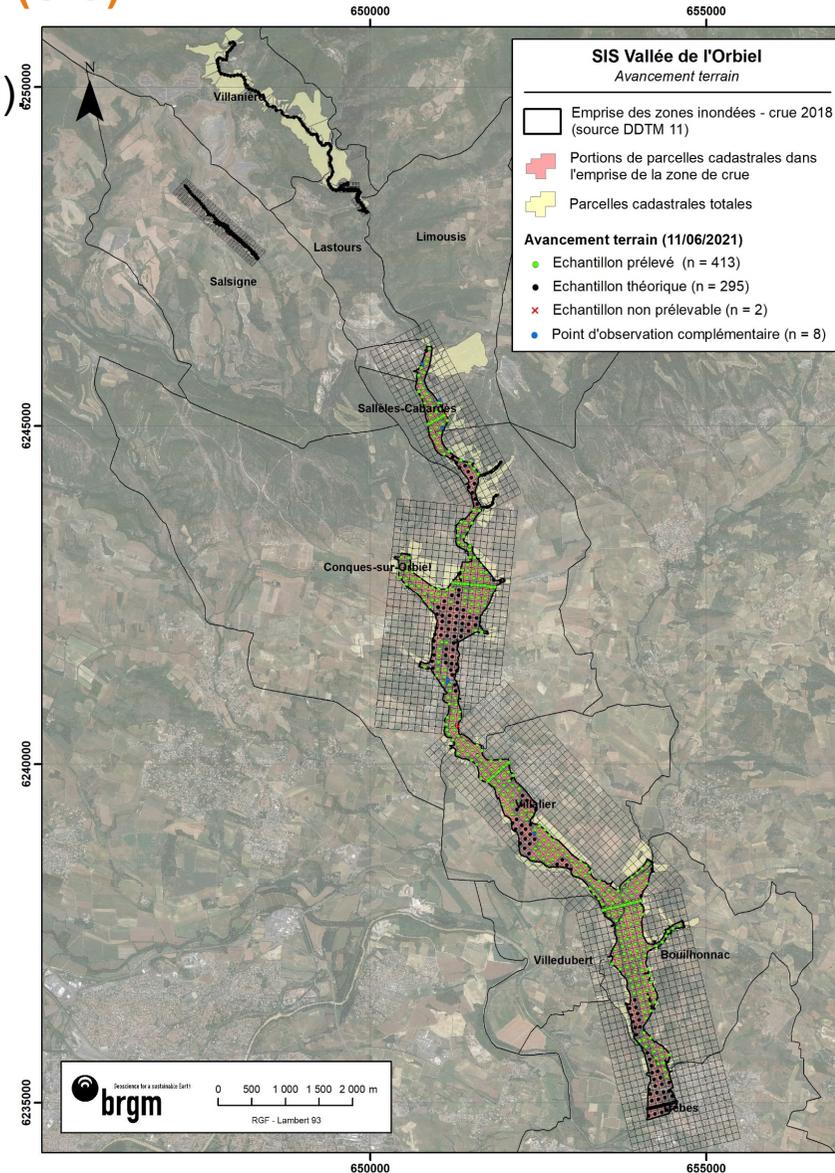


## SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS) - AVANCEMENT

L'acquisition des données de terrain a démarré sur le secteur Orbiel (Sud)  
 A ce jour, 58% des sols ont été échantillonnés.  
 Prochaine campagne du 19 au 31 juillet.

### Avancement terrain au 11/06/2021

Secteur	Maille	Nb de pts théoriques		Nb de pts prélevés		Avancement	
Orbiel	100 x 100 m	566	492	413	354	73%	72%
	Profil 25 m		74		59		80%
Orbiel Nord	50 x 20 m	34		0		0%	
Gresillou	50 m ou 100 m	59		0		0%	
Gourg Peyris	50 x 20 m	51		0		0%	
<b>Total</b>		<b>710</b>		<b>413</b>		<b>58%</b>	



## ACTIONS PROGRAMMÉES SEMESTRE 2

- Acquisition des données manquantes sur les parcelles échantillonnées dans la zone inondée en 2018 (SIS)
- Interprétation des données et début de la saisie des SIS en 2022
- Finalisation du rapport sur le bruit de fond pédo-géochimique
- Evacuation des matériaux de curage de la lagune
- Réaménagement/reprofilage de l'ancienne alvéole de stockage des big-bag
- Remise en service du décanteur
- Maintenance estivale de la station
- Poursuite des aménagements de sécurisation de la station
- Fiabilisation du pompage du bassin B6 de l'Artus

Merci pour votre attention